

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

ULB



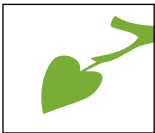



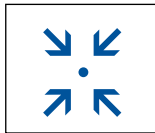





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012




COORDINATION
MOBILITÉ ULB



Temps forts en 2012

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
					
Pool Coordination Mobilité avec la Coordination environnementale	Ouverture du parking vélo sécurisé au Solbosch	Printemps vélo 2012	Centrale d'achat de titres de transport pour les déplacements professionnels	Projet de plate-forme multimodale	Proposition d'une nouvelle politique de stationnement
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
					
Nouvelle charte graphique pour la Coordination Mobilité	Avis sur le plan d'aménagement de la STIB carrefour Buyl-Devèze	Semaine européenne de la mobilité	Mise à jour des plans d'accès-valve mobilité	Lancement de la plate-forme de covoiturage ULB. Djengo	Etude sur les frais de déplacement

Suivez toute l'actualité de la Coordination Mobilité sur www.ulb.ac.be/mobilite et rejoignez-nous sur  **facebook** ULB Coordination Mobilité



Avant propos

La mobilité est devenue un enjeu majeur de société. Droit imprescriptible, elle est le garant de l'accessibilité, de l'attractivité et de la qualité des échanges. Mais elle génère aussi des coûts : coûts financiers des aménagements et des infrastructures, mais aussi coûts sociaux et coûts environnementaux, qu'il s'agisse de temps perdu, de qualité de vie, de bruit, de pollution de l'air ou d'émissions de gaz à effet de serre. En effectuant début 2012 un rapprochement stratégique entre la Coordination environnementale et la Coordination Mobilité, les Autorités de l'ULB ont donné un signal clair : la volonté d'adopter une vision «grand angle» en faveur d'une mobilité durable.

Parce qu'elle accueille et forme les usagers de la ville d'aujourd'hui et de demain, l'ULB a en effet une responsabilité particulière en matière de mobilité. Elle doit, non seulement, proposer des alternatives concrètes, mais aussi informer,

sensibiliser et mobiliser en faveur de changements de comportement. Parce qu'elle dispose de grands pôles d'attractions régionaux dont l'accessibilité doit être garantie, elle entend aussi être un interlocuteur de référence dans les projets de mobilité. C'est en substance la feuille de route de la Coordination Mobilité !

2012 a ainsi été une année de mise en route : pour définir un cadre méthodologique, repérer des actions prioritaires, saisir les opportunités et impulser une nouvelle dynamique. Et parce que la mobilité nous concerne tous, à tous les niveaux de l'institution, vous trouverez sans doute dans ce rapport annuel quelques bonnes idées à adopter !

*Alexandra Demoustiez
Coordinatrice Mobilité*

Sommaire

Chapitre 1 | Page 04
Lancer une nouvelle dynamique

Chapitre 2 | Page 05
Développer la multimodalité

Chapitre 3 | Page 06
Sensibiliser à une mobilité durable

Chapitre 4 | Page 07
Faire de l'ULB un interlocuteur Mobilité

Chapitre 5 | Page 08
Prospective

Annexe | Page 08
Budget

Chapitre 1

Lancer une nouvelle dynamique



Avec quatre principaux campus, répartis à Bruxelles et en Wallonie, 24.000 étudiants et 5.000 membres du personnel, l'ULB est directement concernée par les enjeux de la mobilité. Mais elle a également une responsabilité sociétale majeure : en tant que premier employeur régional en région bruxelloise notamment, sa politique et son dynamisme en matière de mobilité ont des impacts qui dépassent largement les frontières des campus. Et en accueillant chaque jour ceux qui seront les usagers de l'espace public pour les 50 ans à venir, elle a aussi un devoir d'exemplarité et d'initiative en faveur d'une mobilité durable.

Une démarche cohérente

C'est pour répondre à ces défis et renforcer la cohérence des actions que les Autorités de l'ULB ont décidé d'effectuer en 2012 un rapprochement stratégique entre la coordination environnementale et la Coordination Mobilité, désormais également sous la direction d'Alexandra Demoustiez, coordinatrice Environnement et nommée Coordinatrice Mobilité (Mobility Manager) en février 2012. Comme pour l'Environnement, la mobilité implique en effet :

- d'adopter **une vision stratégique** transversale,
- d'**impliquer** les membres de la Communauté universitaire,
- de repérer, d'accompagner et de soutenir **les bonnes pratiques**.

La mobilité à l'ULB concerne :

- **24.000** étudiants
- **5.000** membres du personnel
- **4 campus** principaux implantés dans ou à proximité des centres urbains
- **des flux quotidiens** de fournisseurs

Mobility Manager, une obligation légale

L'ULB est soumise à certaines contraintes légales. En Région bruxelloise en particulier, toute entreprise de plus de 100 employés a l'obligation de nommer un Mobility Manager en charge de la coordination et de la mise en œuvre de son Plan de déplacements d'entreprise (PDE) qui rassemble les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à son activité.



Un centre de ressources dédié à la mobilité à l'ULB

La Coordination Mobilité a ainsi pour mission de conseiller Autorités, employés, étudiants et enseignants afin d'améliorer la mobilité des personnes au sein des principaux campus de l'ULB. Elle pilote la politique de l'Université pour l'ensemble de ses sites et s'occupe en particulier :

- de mettre en place **une politique de gestion** de la mobilité des personnes à l'ULB,
- de **promouvoir la multimodalité** (services innovants, promotion de modes de transport doux et rationalisation des déplacements individuels en voiture),
- de **sensibiliser et d'impliquer** la communauté universitaire au défi d'une mobilité durable,
- d'accompagner, de soutenir et d'adapter **les bonnes pratiques** et les projets d'amélioration de la mobilité sur les campus.

L'animateur du groupe de travail Mobilité

La Coordination Mobilité anime un Groupe de travail « Mobilité », mis en place par le Conseil d'Administration de l'ULB dès 2003, réunissant des représentants des Autorités, du personnel, du corps scientifique et des étudiants. Il a pour mission :

- d'apporter une contribution stratégique aux démarches entreprises en matière de mobilité,
- de favoriser la circulation de l'information.



Dès sa nouvelle installation en 2012, la Coordination Mobilité a travaillé sur deux axes :

- un axe transversal, pour mettre en place un plan cohérent de mobilité pour tous les campus de l'Université,
- un axe modal, pour encourager une utilisation rationnelle de la voiture individuelle et faciliter l'usage des modes de transport doux par la communauté universitaire.

Établir un plan de mobilité triennal par campus

Dès février 2012, la Coordination Mobilité a rempli les obligations légales de l'entreprise en soumettant les plans de déplacement (PDE) de l'ULB pour ses 4 principaux campus : les 3 campus bruxellois et le campus de Gosselies. Ces plans devront être revus en 2015.

Souhaitant mettre en place un plan de mobilité plus engagé, la Coordination Mobilité s'est adjoint l'aide du bureau d'études Espaces-Mobilités pour 2012-2013, afin d'élaborer une vision stratégique de la mobilité pour l'ULB.

Proposer une utilisation rationnelle de la voiture

Malgré sa situation en centre-ville et son accessibilité avec d'autres moyens de transport, l'ouverture des barrières des parkings du campus du Solbosch agit comme un véritable appel à l'utilisation de la voiture individuelle. La Coordination Mobilité a donc engagé en 2012 un projet pilote **de plan de stationnement**, déposée en Conseil de prévention et protection du travail (CPPT) en juin. Il prévoit, notamment, l'accès aux parkings par l'utilisation de badges. Si la proposition de plan a été validée par le CPPT, autant sur le fond que sur la pertinence de sa mise en place, sa mise en œuvre a été mise en attente. Les trois représentations syndicales souhaitent en effet que soit adoptée au préalable une convention collective portant sur la protection de la vie privée à l'ULB. Ce chantier a démarré dans les meilleurs délais et les Autorités espèrent que la nouvelle politique de stationnement pourra être appliquée pour la rentrée académique 2013-2014.

Afin d'augmenter la part modale de covoiturage, l'ULB s'est par ailleurs associée avec **la plate-forme de covoiturage Djengo**. ULB.Djengo a été lancé en novembre 2012 : en moins de deux semaines, plus de 200 personnes de la Communauté universitaire se sont faits membres. Ils étaient déjà 400 en février 2013. Ce projet pilote sera évalué en détail en juin 2013.

En matière de **carsharing**, la Coordination Mobilité a renforcé le partenariat avec Cambio, déjà présent sur le campus du Solbosch. Elle a ainsi organisé à l'ULB des séances de formation, indispensables pour devenir utilisateurs du service, auxquelles 25 personnes ont participé. Le développement d'une station à Erasme est également à l'étude en, tenant compte, bien entendu, des nombreux aménagements prévus dans le nouveau plan directeur d'Erasme pour les années à venir.

Développer l'utilisation du vélo

Pour encourager l'utilisation du vélo et apporter une réponse fiable à la question du vol, l'ULB a inauguré en février un **parking vélo sécurisé** de 200 places à l'entrée du campus du Solbosch, accessible tous les jours et 24h/24. Si ce premier projet se révèle concluant, il sera progressivement étendu aux autres campus.



Simultanément, la Coordination Mobilité a multiplié les contacts au cours de l'année avec les opérateurs de vélos partagés et la Commune d'Ixelles pour élargir l'offre de **vélos en libre service** autour des campus. A Gosselies en particulier, la demande d'un tel service a été clairement exprimée dans les groupes de travail consacrés à la convivialité sur les campus. Le projet est à l'étude au sein de la Coordination Mobilité, en partenariat avec la Coordination Qualité et le biopôle de Charleroi : la décision devrait être prise au premier semestre 2013.

Adapter les frais de déplacements

La Coordination Mobilité a également engagé une réflexion sur la politique de remboursement la plus adéquate et adaptée à tous les modes de déplacements : adaptation du rayon, incitants au covoiturage... Des pistes d'amélioration devraient être présentées dès 2014.

Faciliter l'usage des transports en commun

Pour faciliter l'achat de titres de transport pour les déplacements professionnels uniquement, l'ULB a inauguré en 2012 un projet pilote de centralisation des titres de transport de la STIB pour les commandes inférieures à 100 tickets. La gestion centralisée des commandes est assurée dans un premier temps par le secrétariat de la Coordination Mobilité de l'ULB. 300 tickets ont ainsi été distribués en 2012.

Mettre à jour les plans d'accessibilité

En partenariat avec le Département de la Communication, la Coordination Mobilité a remis à jour et étoffé les fiches d'accessibilité aux campus. Ces plans sont une formidable carte qui détaille tous les modes de transport qui mènent aux campus. Train, tram, bus, vélos en libre service, itinéraires cyclables régionaux, bornes de voitures partagées et interconnexions possibles y sont répertoriés. L'information est disponible en ligne sur le site général de l'ULB, et en affichage papier, dans la nouvelle valve officielle de la Coordination Mobilité au bâtiment F1.

Chapitre 3

Sensibiliser à une mobilité douce



Le développement d'une mobilité plus douce à l'ULB passe en grande partie par un changement de comportement de la part des membres de la Communauté universitaire : **informer, sensibiliser et mobiliser sont donc des leviers d'actions essentiels que la Coordination Mobilité a activé en 2012 avec quatre opérations importantes.**

Une nouvelle image

La Coordination Mobilité a mis en place un nouveau logo, une charte graphique, de nouvelles pages Web dédiées sur le site de l'ULB et une page Facebook pour faciliter l'identification de la Coordination et la visibilité de ses actions.



La Bike Experience

En 2012, l'ULB a participé pour la première fois à la Bike Experience. Organisée depuis quatre ans, à l'initiative des associations cyclistes Pro Velo et Gracq, en partenariat avec Bruxelles Mobilité, l'action propose une aide pour se mettre en selle aux automobilistes prêts à s'engager à laisser leur voiture au garage pendant 2 semaines. Aidé par un coach personnel, ces nouveaux « bikers » ont ainsi l'occasion de tester, en toute sécurité, le vélo comme moyen de transport sur un trajet domicile-travail, tout en étant coaché par un cycliste averti. Pour cette première édition à l'ULB, 5 bikers et 15 coaches se sont portés volontaires à la Bike Experience. Cette action, dont la notoriété va croissante à l'échelle régionale, sera certainement renouvelée en 2013.



Le Printemps vélo 2012

Pour inaugurer le nouveau parking vélo du campus du Solbosch et encourager les déplacements à vélo, la Coordination Mobilité a organisé une action le jour du printemps : une bonne occasion de valoriser les cyclistes actuels et d'encourager de nouveaux adeptes ! Au programme : petit-déjeuner offert dès 7h30, atelier d'entretien assuré par l'asbl Les Ateliers de la rue Voot, distribution de cartes et d'accessoires, stand de la Bike Experience et présence de Vélo Campus, une association de fait composée de membres du personnel et d'étudiants de l'ULB qui veut promouvoir et faciliter la pratique du vélo aux alentours des campus. Très appréciée, autant par les étudiants que par les membres du personnel, l'action est amenée à devenir LE rendez-vous vélo de l'ULB.



Au travail sans voiture

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, qui se tenait du 16 au 22 septembre 2012, l'ULB a participé à l'action « Au travail sans voiture » en organisant une importante action de sensibilisation, avec stands et animations, notamment une formation au trafic en ville et un petit-déjeuner mobilité. L'opération n'a que partiellement atteint ses objectifs avec une participation trop peu importante. Si l'inscription de l'ULB dans la Semaine de la mobilité s'avère pertinente, les modalités devront sans doute être reconsidérées pour les prochaines éditions.



Chapitre 4

Faire de l'ULB un interlocuteur Mobilité



L'enjeu de la mobilité dépasse largement le cadre des limites des campus. C'est la raison pour laquelle la Coordination Mobilité a relancé une série de contacts avec les principaux acteurs de la mobilité aux alentours des campus, qu'il s'agisse de la Région, des communes, des associations ou des entreprises de transport public. Plusieurs projets ont ainsi donné l'occasion en 2012 à la Coordination Mobilité de positionner l'ULB comme un interlocuteur de référence.

L'aménagement prévu par la STIB entre l'avenue Buyl et le square Devèze

En décembre 2012, les Autorités de l'ULB ont remis à la direction Urbanisme de la Région Bruxelles-Capitale un avis circonstancié sur le projet d'aménagement lancé par la STIB au carrefour entre l'avenue Buyl et le square Devèze, dans le cadre de l'enquête publique en cours. Cet avis a été préparé par la Coordination Mobilité en collaboration avec le Groupe de travail Mobilité et deux professeurs de l'ULB, experts en mobilité : Marie-Françoise Godart, professeure à l'IGEAT spécialiste en aménagement du territoire, et Patrick Frenay, professeur en section urbanisme de l'Ecole polytechnique.



Un projet de plateforme multimodale à l'entrée du campus Solbosch

La Coordination Mobilité a également rencontré les représentants de la Commune d'Ixelles pour leur proposer un projet commun de plateforme multimodale à l'entrée du campus Solbosch. L'idée consiste à regrouper, en haut de l'avenue Paul Héger, des services proposant une alternative à la voiture individuelle : une station de vélo en libre service, une station de carsharing et/ou de voitures électriques, une borne d'information multimodale... Si la Commune a émis un avis favorable, reste la question délicate du financement. Par ailleurs, les aménagements prévus par la STIB entre l'avenue Buyl et le square Devèze auront un impact sur les possibilités d'implantations de cette plateforme prévue au carrefour entre l'avenue Paul Héger et l'avenue Buyl. L'avis rendu par l'ULB dans le cadre de l'enquête publique intègre d'ailleurs ce projet de plateforme multimodale.

L'amélioration des connexions avec les gares ferroviaires

La Coordination Mobilité a associé l'ULB à la démarche entreprise par la VUB et certaines entreprises implantées aux alentours des campus pour sensibiliser la SNCB à la nécessité d'améliorer certaines lignes ou connexions desservant les gares de Boondael, Etterbeek et Delta notamment.

Chapitre 5 Prospective



Après cette première année de réorganisation, la Coordination Mobilité entend passer la vitesse supérieure et poser les jalons d'une politique à la fois plus ambitieuse et plus dynamique en matière de mobilité. A court terme, il s'agira de concrétiser la nouvelle politique de stationnement, clé de voûte de tout changement durable ultérieur, et d'optimiser le remboursement des frais de déplacements. Le lancement, en 2013, d'une enquête de mobilité auprès des étudiants permettra également de disposer d'un état des lieux plus précis. Mais la Coordination Mobilité a surtout l'ambition de définir un plan directeur à trois ans pour chacun des campus, avec le souci d'améliorer l'accessibilité des campus.




Budget 2012

5000 euros

Colophon

Editeur responsable : A. Demoustiez
Rédaction : V. de la Renaudie - A. Demoustiez
Mise en page : F. Deroisy - Lightlemon
Crédits photographiques :
Coordination Mobilité, Jean Jottard, STIB.
©Coordination Mobilité - avril 2013



ULB – Coordination Mobilité
Campus du Solbosch
Av. F. D. Roosevelt 50 CP 165/63
1050 Bruxelles
Tél +32 (0)2 650 30 25 - Secrétariat : +32 (0)2 650 38 17
ulbmobilite@ulb.ac.be
www.ulb.ac.be/mobilite
 ULB Coordination Mobilité